Image not found or type unknown

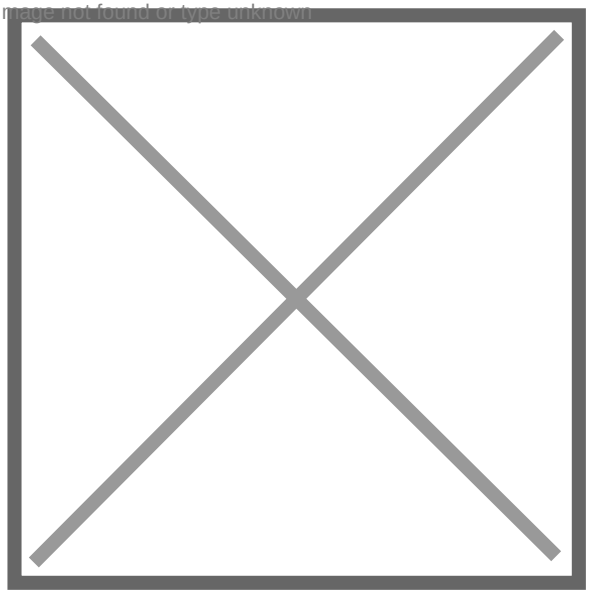

Étudiant étranger a un enfant avec un étranger qui a un statut sa

Par **kikie**, le **27/11/2009** à **16:40**

Bonjour,
je suis en France depuis 2000 et j'ai toujours été régularisée par la préfecture, depuis juillet 2008, je suis une maman d'un enfant que j'ai eu avec un compatriote (non français) qui a un statut salarié.
il a bien reconnu l'enfant et ce dernier porte le nom de son père, mais jusqu'à ce jour, on habite pas ensemble car le père n'a pas trouvé du travail dans la ville où j'habite avec mon enfant.
je vous demande si je peux changer de statut (statut étudiant en statut famille) par le biais de la naissance de mon enfant, vu qu'il a été reconnu par le père, pour que je puisse chercher du travail là ou il vit afin de faire un regroupement familial ?

Je récapitule ma situation: étudiante de nationalité étrangère qui a un enfant avec un étranger (statut salarié) .
Je veux savoir si je peux changer de statut étudiant en statut famille par le biais de l'existence de mon fils qui a été reconnu par le père.
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés